LIVINHAC-LE-HAUT
Trimestriel de la Commune

Com'une Info

AVRIL 2013 **N°20**

Édito : Changeons de rythme !

Nombreux sont ceux qui n'ont connu que la semaine des 4 jours. « Et alors, on n'a pas été traumatisé » diront-ils…
Alors, pourquoi tout bouleverser ? Pourquoi compliquer l'organisation familiale en voulant que nos chérubins aillent aussi à l'école le mercredi matin ?
Les temps changent, les inégalités se creusent ! Certaines familles peuvent emmener leur enfant du poney club au terrain de tennis, de la salle de danse à l'atelier peinture. D'autres enfants doivent se contenter de leur télévision, et le lendemain en classe entendre les copains raconter leurs exploits tennistiques ou la préparation du gala de danse…
Et puis, il y a les études des chrono biologistes, depuis longtemps dans les tiroirs des ministères, qui disent que nos petits français sont fatigués, que les journées de classe sont trop longues et que la coupure du mercredi casse le rythme et fatigue l'enfant plus qu'elle ne lui permet de se ressourcer.
Le gouvernement nous dit « Chiche, adoptons un nouveau rythme, tentons de remédier à ça ! Ce sera difficile, ce sera sans doute coûteux, mais osons-le pour le mieux être de nos enfants. Raccourcissons le temps de travail quotidien et organisons après la classe des activités culturelles et sportives pour tous ».
Le décret est publié, la balle est lancée ! Certaines communes ne prendront pas la balle au bond et repousseront cette réforme à l'an prochain. D'autres, comme Livinhac se lanceront dès septembre prochain, tout simplement parce que chez nous, le projet éducatif territorial est déjà engagé depuis plus de quatre ans, que des partenariats sont activés et qu'en quelque sorte, nous avons un train d'avance.
Néanmoins, pour être opérationnel dès septembre, c'est un long travail de préparation, de concertation. Nous devrons faire avec les contraintes, surmonter les embûches… mais ça vaut le coup si au bout, nous apportons notre contribution à l'épanouissement des enfants tout en rétablissant un peu plus d'égalité !

Brin d'histoire : Les viviers de Marcenac

Au Moyen Âge, les viviers des châteaux et des abbayes ou de fermes et manoirs étaient parfois des lacs (lac des Truites), mais le plus souvent de simples étangs ou bassins creusés dans le sol, ou créés en barrant un cours d'eau.

Les gens conservaient des salmonidés (truites et saumons) ainsi que d'autres poissons et écrevisses dans ces pièces d'eau (retenues par les vannages des moulins) pour les vendredis où la coutume voulait que l'on mange du poisson et pour les jours de jeûne ou de disette.

Les viviers n'étaient pas une garantie absolue de ne pas manquer de poisson, car ils souffraient de pillage et de destruction lors des guerres.

Marcenac ne faisait pas exception et possédait ses viviers qui se situaient au bord à gauche en allant à la grange. Ils étaient encore en état jusque dans les années 1980.

Vivier : pièce d'eau où l'on nourrit le poisson.

Marie Claire et Guy Cournède

Évènement : Éclairage du vieux pont

En 2012, suite à une convention signée avec la Mairie, le Conseil Général réalise les travaux de dévégétalisation, d'étanchéité et de maçonnerie sur la pile de l'ancien pont. En contre partie la Commune accepte que cet ouvrage avec le délaissé de route d'une longueur de 213m entrent dans le domaine communal.

Suite à ces travaux, dans le cadre de ces compétences le SIEDA a réalisé, par délégation à la société SPIE SUD OUEST, la mise en valeur par la lumière de cet édifice. Divers projecteurs étanches ont été judicieusement enterrés pour illuminer de bleu et d'or l'ouvrage. Le Conseil Général et le SIEDA ont participé financièrement à ces travaux d'éclairage.

Aujourd'hui la commission Environnement en relation avec l'association de sauvegarde du vieux pont étudie un aménagement paysager pour compléter l'embellissement de cette partie de patrimoine cher au Livinhacois.

Au détour d'une promenade, vous pouvez admirer cette magnifique arche entre le crépuscule et minuit.

Info des Com

Culture et patrimoine : Olt'His,

Le Conseil Municipal souhaitait que soit développée l'image culturelle de la commune. C'est pourquoi, il avait demandé à la commission « Culture » d'impulser des actions mettant en valeur le patrimoine ou des évènements culturels.

C'est chose faite ! Le groupe « culture et patrimoine » fut ainsi créé. Aujourd'hui, celui-ci a pris son envol et son autonomie puisqu'il s'est fédéré en une association appelée **Olt'His**.

Ce groupe d'une quinzaine de personnes s'est donné pour feuille de route l'organisation de deux ou trois animations annuelles et la poursuite de la mise en valeur de notre patrimoine local. Bon vent à cette nouvelle association qui vous donne déjà rendez-vous le 2 juin (voir article ci dessous) !

Boucle d'art, sympa, original et inédit chez nous !

Imaginez prés de quatre-vingts jardinets, courettes, placettes, perrons, granges, tous les jolis petits coins et recoins de chez nous, privés et publics, le long d'un chemin tracé depuis l'Église vers le Faubourg et qui remonte vers le cœur du village en passant par le Couvent, qui accueillent autant d'artistes : musiciens, peintres, céramistes, artisan du cuir, de bijoux, mosaïste, calligraphe !

Voilà la journée de balade que la toute nouvelle Association Olt'His en collaboration avec le Jardin Littéraire et la Mairie de Livinhac-le-haut vous propose le dimanche 2 juin.

La journée débutera avec un apéro-concert vers midi, une petite restauration est prévue sur place, un feuillet qui reprend le tracé, les noms des artistes et de nos sponsors (que nous remercions déjà vivement) vous sera distribué afin de déambuler en famille dans nos ruelles et d'échanger avec les artistes. Un autre apéro-concert clôturera la journée sous le soleil, nous l'espérons !

Alors, notez déjà dans vos agendas ce beau dimanche en perspective.

Si ce projet vous inspire, si vous avez envie de donner un petit coup de main, venez rejoindre l'équipe, toutes les bonnes volontés sont acceptées car il y aura du boulot : accueil des artistes, fléchage, sécurité, parking, buvette, distribution de casse-croûte,... une réunion de coordination aura lieu le jeudi 16 mai à 20h30 à la mairie.

Qu'on se le dise!"

Commission Laroque :

Noms et numéros des rues

Faisant suite à une demande des habitants et des services postaux, la commune a décidé de nommer et de numéroter les rues de Laroque Bouillac ainsi que la départementale D627 du Couderc au Four Bas. Les noms ont été choisis en concertation avec les habitants du hameau pour mieux coller aux origines.

C'est ainsi que, sur Laroque Bouillac, la route départementale D840 s'appelle désormais **Avenue des Gabariers**. Le nom choisi pour la rue, qui part de la D840 et qui rejoint la route de Plancat, est **Rue de l'Ancienne École**. L'impasse montant au lavoir prend le nom de **Rue des Trois Héros**, en hommage aux frères Henri, Elie et Honoré Lavergne tués pendant la guerre. Après l'église, la place nouvellement aménagée prend le nom de **Place des Fabregous**, et de là, la rue qui monte vers le château devient **Rue Camille Manheric**.

Pour la D627, le nom des lieux-dits ne change pas, seuls des numéros sont attribués aux habitations.

La pose des plaques de nom de rue est faite par les employés communaux, les numéros seront distribués et charge à chacun de le fixer prés de sa boite aux lettres.

Après cette campagne, la majeure partie du village est maintenant numérotée, les habitants doivent faire la démarche auprès des différents services pour faire connaître ce changement.

Commission enfance jeunesse : Bilan de l'enquête .

Chaque famille d'enfants scolarisés à l'école de Livinhac a été destinataire d'un questionnaire. Il s'agissait de faire un diagnostic pour actualiser le Projet Éducatif Territorial rédigé en 2008. L'analyse des réponses a permis d'évaluer les besoins en terme d'accueil péri et extra scolaire. En voici le résultat pour 58 % de réponses :

Données socio économiques :

64% des parents sont âgés de 30 à 40 ans, 25% ont entre 40 et 50 ans.
91% des parents, qui ont répondu, vivent en couple.
97% des papas et 61% des mamans travaillent à temps complet, pour 30% des mamans à temps partiel.
19% des papas et 33% des mamans ont des horaires variables
19% des papas et 16% des mamans rentrent déjeuner au domicile.

Ces données expliquent en partie la forte augmentation du nombre d'enfants inscrits à la cantine (76% des réponses dont 43% y déjeunent chaque jour de la semaine) , et du nombre d'enfants fréquentant la garderie (50% des enfants le matin, 39% le soir).

Concernant la nouvelle organisation de la semaine scolaire :

55% des parents, qui ont répondu, souhaitent que la matinée de classe continue à commencer à 9h.
47% déclarent que leur enfant participera aux activités périscolaires du soir.

En ce qui concerne le mercredi, sur 90 questionnaires distribués, nous avons eu 83% de réponses.

Si la commune créée un centre de loisirs le mercredi après-midi, 18,5% des enfants le fréquenteront chaque semaine, 14,5% de temps en temps.

Si la commune organise un temps de restauration le mercredi midi, 22,5% des enfants y déjeuneront chaque semaine, 12% de temps en temps.

Après différentes réunions de concertation, l'organisation de la semaine se déroulerait de la façon suivante :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : classe de 9h à 12h puis de 13h30 à 15h45. La commune assurerait la garderie du matin, la garderie et le repas de la pause méridienne. Le soir, elle mettrait en place un Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE), géré par les Francas, de 15h45 à 18h30 au cours duquel seraient organisées des activités culturelles et sportives.

Le mercredi : classe de 9h à 12h. La commune assurerait en suivant une garderie de 15 min puis mettrait en place un temps d'accueil de type « accueil de loisirs » (ALSH) géré par les Francas. Pour le repas, il sera encadré par le personnel agréé mais préparé par les familles et réchauffé sur place.

Tout cette organisation est suspendue à l'attribution de subventions (CAF – MSA) qui ne sont pas encore confirmées. Les familles seront informées dès que possible.

Info CCVL :

Programme de prévention des Déchets : Action !

Après une première année de collecte de données afin de bien cerner nos territoires, leurs atouts, leurs caractéristiques, leurs freins, le programme de Prévention des Déchets signé entre nos deux communautés de communes de la Vallée du Lot et du Bassin entame une nouvelle phase : celle de contacter les forces vives (associations, commerçants, artisans, établissements scolaires, maisons de retraite, office HLM, CAF, les thermes, les offices de tourisme, …) pour les sensibiliser à la réduction des déchets. Car ce sont bien ces personnes-relais qui ont la capacité de mettre en œuvre auprès de leur population une réflexion et des actions autour des secteurs retenus : le compostage, le gaspillage alimentaire, l'éco-consommation, l'éco-exemplarité. Le tout pour, vous le savez, d'ici cinq ans réduire nos sacs noirs et jaunes de 7% !

La forêt de demain

A l'initiative de la Communauté des communes de Decazeville-Aubin, une large réflexion a été entamée sur la valorisation des bois qu'ils soient privés ou publics. Sur un périmètre de 20 communes dont la nôtre, 93 % de nos ressources forestières sont privées, très morcelées et quasiment non gérées.

Or, dans le contexte du réchauffement climatique et de la transition énergétique, il est primordial d'envisager l'exploitation économique de nos ressources locales et inépuisables dans le souci du développement durable de la forêt qui est aussi un espace multifonctionnel : réserve de biodiversité, espace de randonnées et de détente...

Dans un premier temps, c'est le bois tout venant qui sera exploité pour alimenter les chaufferies collectives et les réseaux de chaleur (Cransac et Decazeville) suivi d'une gestion rationnelle de semis et de taille pour viser une production de bois d'œuvre dans le cadre d'une Charte forestière à signer entre tous les partenaires, du boulot mais pour une belle cause !

Travaux d'assainissement :

Le bureau A2E a été retenu pour réaliser une étude sur les travaux d'assainissement prévus en 2013.
C'est tout d'abord l'extension du réseau collectif au départ du croissement du Petit vers La Carral qui est envisagée, l'enfouissement du réseau d'assainissement se fera en limite de propriété et viendra se raccorder à la jonction en attente sur la D21.
Dans un deuxième temps, suite aux orages de l'hiver, c'est le réseau autour de la rue du 8 mai et rue Panassié qui est concerné. Travaux plus délicats dus à la complexité du réseau dans cette zone, réseau pluvial et eaux usées souvent mélangés !!
Dés que l'étude sera complète un appel d'offre pour la réalisation des travaux sera lancé.

A VOUS !! Odette et Robert Faurel

C'est un jardin extraordinaire

Il y a des nains, des chats, des coccinelles…. on y voit aussi un pélican avec un chapeau rouge, un poisson bigarré, une chouette effarouchée par une souris blanche… Il y a des oiseaux qui tiennent un buffet, on y voit aussi un bal de primevères… Il suffit pour ça d'un peu d'imagination !

De l'imagination, Odette et Robert Faurel, les poètes nonagénaires de ce jardin enchanté n'en ont certes pas manqué depuis presque 40 ans qu'ils inventent ce décor digne d'Alice au pays des merveilles. Sur cette sombre coulée de basalte du rocher du Vial, ils ont réussi à force de travail, de patience et d'ingéniosité à suspendre un jardin coloré de fleurs et d'arbustes. « Oh, cette année avec ce mois d'avril aussi froid, le jardin est très en retard et manque encore de fleurs ! » se plaint un peu Odette, pourtant les nains sont noyés dans une mer bleue d'Aubriétia d'où émergent des bouquets de narcisses jaunes et de pervenches violettes. « Les pierres blanches qui adoucissent le rocher noir viennent des causses du Lot, nous les avons ramenées petit à petit avec la 4L à l'époque » nous précise Robert.

« Toutes les branches de bois peintes, les nichoirs taillés dans des troncs d'arbres, les perchoirs pour les oiseaux, je les ai fabriqués avec du bois déposé par le Lot juste en bas ». Ces bords du Lot, Robert les connaît bien, à pied ou en barque il y a longtemps pratiqué son loisir préféré : la pêche. même presque jusqu'aux sources de la Dordogne près du Mont-Dore lors des cures à La Bouboule »

« Au Lot c'était surtout du blanc que je prenais, des sièges des chevennes, mais aussi quelques goujons et du brochet au fil d'acier. Pour la truite, j'allais dans les ruisseaux, parfois.

Robert Faurel a fait toute sa carrière à la Vieille Montagne, « j'ai travaillé pendant 46 ans à la zinguerie de Penchot, je faisais principalement des gouttières et des pièces d'ornement en zinc comme des membrons de toiture mansardée, j'ai eu fait quelques petits dépannages d'une quinzaine de jours pas plus à l'usine de Viviez mais c'était pas très souvent ».

Odette est née dans cette maison du rocher que ses parents avaient fait construire en 1911. « Moi maintenant, je tricote, que des chaussettes, mais les talons… c'est pas facile ! Quand le temps le permet, nous nous occupons du jardin et des oiseaux qui l'habitent. Ils sont presque apprivoisés et viennent picorer autour de nous parfois même dans nos mains, mais s'il y a une personne inhabituelle, ils gardent leurs distances ». Robert est intarissable sur les comportements des oiseaux : « les moineaux sont très sociables et savent partager, les pinsons sont querelleurs, les mésanges noires ne s'entendent pas avec les bleues, le pic épeiche ne dédaigne pas piquer dans un morceau de gras pour changer son menu, les queues rousses préfèrent les troncs creux pour nicher…. ».

Dans ce jardin extraordinaire, un ange du bizarre s'est installé. Pour ceux qui veulent savoir où ce jardin se trouve, il est vous le voyez dans le cœur d'Odette et Robert….Il suffit pour ça d'un peu d'imagination !

Dialogassos

Agenda des manifestations :

- 02 juin : OLT'HIS —> « Boucle d'Art »
- 07 juin : APE Parents d'Élève —> Kermesse (à partir de 17h)
- 16 juin : Société de pêche —> Concours de pêche
- 28 juin : La Chasse —> Quine (20h30)
- 29 juin : Folijeu —> Tournoi de foot, Cabanou

FOLI JEU :

Le foyer des jeunes de LIVINHAC a été fondé il y a 42 ans, il est aujourd'hui composé de vingt quatre membres, habitants un peu partout dans le bassin, Agnac, Viviez, Aubin, et bien sûr une majeure partie de Livinhacois.

Chaque année, nous nous faisons un plaisir de rendre service aux diverses associations du village, lors de leurs événements.

Et nous participons aussi à l'animation en organisant le « LE CABANOU » qui aura lieu le dernier week-end de juin, ainsi que le bal pour la fête début septembre où nous vous attendons nombreux comme toujours.

Trait d'union :

L'association « Trait d'Union », dont l'objectif est d'élargir l'animation et le panel d'activités déjà en place au sein de l'EHPAD « Oasis », améliore le bien être du résident par ses visites quotidiennes et restaure, par ce fait, la vie sociale et amicale de celui-ci.

Cette année, grâce aux bénéfices du quine annuel et de la vente des objets réalisés par les résidents lors de la semaine bleue en octobre 2012, ceux-ci ont pu passer de nombreux après midi chantant et dansant, avec tous les mois des intervenants extérieurs interprétant des chansons françaises, accompagnés de musiques variées et traditionnelles : accordéon, cabrette, biniou, guitare, danses folkloriques avec chanteuses costumées.

L'association a participé, également, à l'achat du téléviseur grand écran en salle d'animation, elle offre les lots pour les quines mensuels dont les résidents sont si friands.

Grâce à leur présence régulière dans la maison, les bénévoles accompagnent les personnes âgées lors des sorties, des divers ateliers manuels, culinaires et fêtes tout au long de l'année.

Alors souhaitons longue vie à l'association pour le plus grand bonheur de nos personnes âgées.

Si vous désirez donner un peu de votre temps à cette association, vous serez les bienvenus et accueillis chaleureusement.

Badminton :

CINQ GRAMMES DE PLUMES POUR DES TONNES D'ÉMOTIONS...

D'origine asiatique, le badminton peut se pratiquer en famille, comme c'est le cas au club de Livinhac le Haut, qui fête sa quatorzième année.

Le club badminton de Flagnac-Livinhac-le-Haut, le Président : Didier Cabezon est entouré d'une secrétaire : Inca Oustry et d'un trésorier : Philippe Rubira.

Ses adhérents viennent également de communes avoisinantes, parfois en famille.

Son attrait est basé sur le loisir, son ambiance détendue et son accès facilité pour tous les niveaux.

Sur les quatre terrains de la salle omnisports, les 45 membres de notre club se retrouvent tous les jeudi de 18h30 à 21h voir plus. A noter que notre demande auprès du président de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot, pour avoir des terrains supplémentaires, sera prise en compte pour la saison prochaine, pour que tous nos membres puissent pratiquer leur sports.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler au :

05 65 63 65 10 (HR) ou 05 65 43 22 49 (HR)

Gym Club de la Vallée du Lot :

« Toujours du sport… et de la bonne humeur ! »

L'association regroupe cette année un peu plus de 80 adhérents des différentes communes de la Vallée du Lot (adhésions en baisse par rapport à 2011-2012).

Les plannings des cours ont un peu variés par rapport à l'an passé puisque Muriel anime le lundi soir deux cours (au lieu d'un seul) de gymnastique tous publics. Diverses activités sont combinées afin de varier les plaisirs : step, aérobic, tonic gym, abdos fessiers, stretching, zumba, ateliers…

Emmanuel propose un cours de renforcement musculaire le mercredi soir et Gérard est toujours en charge des deux cours de yoga du jeudi soir.

Le club a organisé en octobre une randonnée (venteuse !!!) à Lunel qui s'est terminée après un bon repas par la visite mémorable de la Safranière de Majorac…

Nous nous sommes également réunis à Noël autour d'un repas argentin très convivial.

Le bureau travaille à l'organisation d'une journée « rando et un peu plus » qui devrait avoir lieu avant fin juin.

Pour plus d'infos sur les cours (inscription toujours possible même en milieu d'année) vous pouvez nous contacter par mail :

gymclubvalleedulot@yahoo.fr

Les filles du bureau.

Le saviez-vous ?

Dans le précédent numéro, nous vous avons sollicités pour retrouver des noms de lieux …

Voici la réponse pour deux d'entre eux qui se situent sur la route de Montredon :

- ☞ Le col de CABRE serait situé au niveau de l'ancienne décharge.
- ☞ Deux virages plus haut sur la droite se situe la combe de PEYRAN, suivant un acte notarié de 1938 il est fait état d'une châtaigneraie dite « combe de Peyrou » vers le lieu dit « Frau ».

Merci à Christian GARCIA pour ces précieux renseignements.

La suite dans un prochain numéro …

Imprimé par nos soins sur du papier recyclé

Comité de rédaction :
Mireille Mas, Sylvie Rémes, Christophe Rumeau, Patrice Tournié, Christian Roche, Marc Porte
Contact : Sylvie Rémes - tél. : 05 65 63 39 40

Bilan financier 2012 — Commune de LIVINHAC LE HAUT

Les comptes de gestion et administratif 2012, votés le 14 mars, font apparaître un résultat excédentaire en section de fonctionnement (+ 439 894 €) et en section d'investissement (+ 295 364 €). Les restes à réaliser en investissement (travaux prévus en cours) s'élèvent à 359 725 €. L'ensemble des résultats fait apparaître un excédent 2012 de 375 533 €.

1 – Section de fonctionnement :

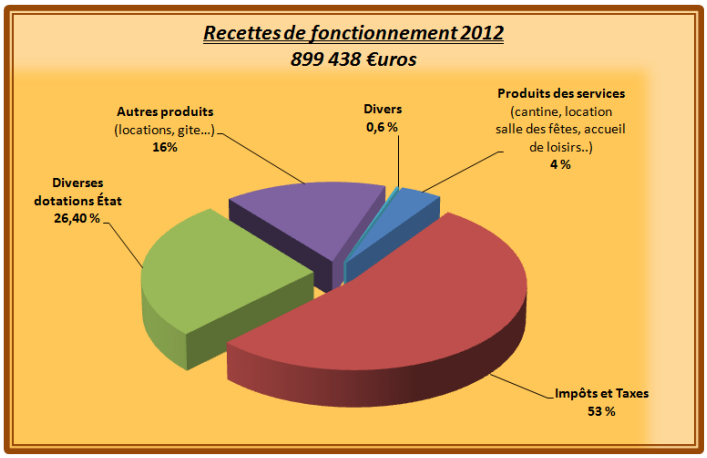

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 899 438 € (contre 885 112 € en 2011).

Une légère augmentation des dotations de l'État est à noter (237 327 € en 2012 + 1.4% par rapport à 2011) ; les recettes fiscales sont en légère augmentation.

Les produits de service (location salle des fêtes, recette cantine et garderie…) ainsi que les produits exceptionnels (vente de bois, ...) sont similaires.

Une augmentation sensible des dépenses : au total un montant de 679 243 € (contre 622 283 € en 2011) a été nécessaire pour fonctionner en 2012 que l'on peut expliquer notamment par :

- ☞ Une augmentation significative des charges à caractère général : viabilisation et entretien ...,
- ☞ Une augmentation des charges de personnels due aux revalorisations NBI, avancements et aux emplois d'été plus nombreux dont 3 affectés à la base de loisir

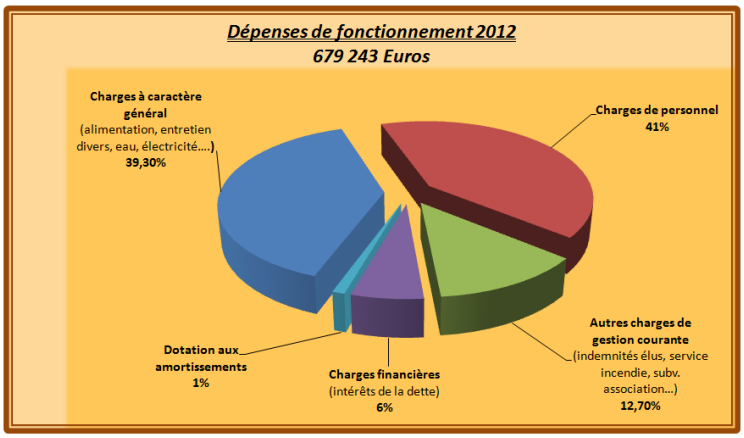

2 – Section d'investissement:

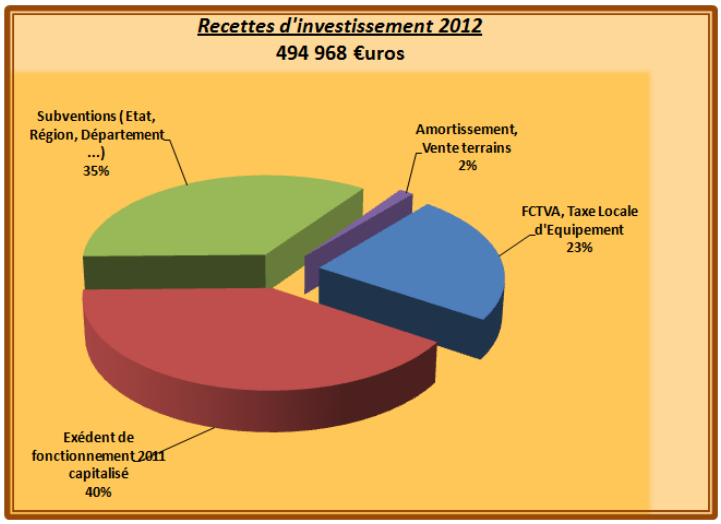

Les recettes sont d'un montant de 494 968 € , dont 172 873 € d'aides diverses de l'Etat, de la Région, du Département et de la CAF de l'Aveyron (pour l'accueil de loisirs).

Une part importante des recettes provient de l'excédent de la section de fonctionnement 2011 (199 787 €) qui est capitalisée en investissement sur 2012.

L'ensemble de ces recettes permet le financement des projets comme la 3ème tranche de la RD21 et la rénovation de la salle des fêtes de Laroque Bouillac.

Les dépenses de la section d'Investissement s'élèvent à 224 762 €. Sans commune mesure avec celle de 2011, ces dépenses correspondent essentiellement à la fin des travaux de la RD21 (tranche 2), l'équipement de l'espace de loisirs, l'achat de mobilier, la poursuite des travaux d'entretien à l'école et les prémices de la rénovation de la salle de Laroque.
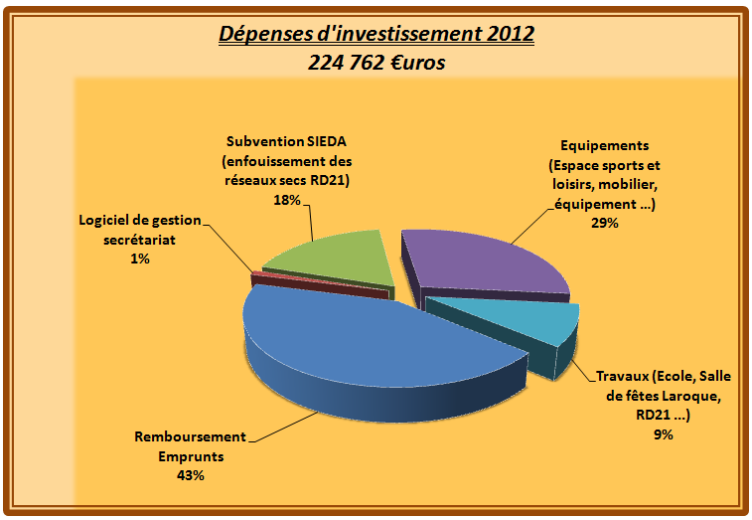
De nombreux projets lancés en 2012 verront leur aboutissement sur 2013 correspondant aux restes à réaliser important.